

commune de
GRAZAC

P L U

REÇU LE :
★ - 9 AVR. 2013 ★
A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

RÉVISION

plan local d'urbanisme
département de la Haute Garonne

. 5.1.1.

**ANNEXES SANITAIRES ET RÉSEAUX
ZONES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF
NOTICE et CARTE**

Approbation

Prescrite le : 3 Mai 2010
Projet arrêté le : 26 Juin 2012
Mise à l'Enquête publique le : 17 Déc 2012
Approbation le : 05/04/2013



Elaboration de la Révision du P.L.U de la commune de GRAZAC

Note sur le Zonage des Assainissements

Le Schéma Communal d'Assainissement a été mis en Révision à l'occasion de la Révision du PLU.

Le précédent et 1^{er} Schéma Communal d'Assainissement fut établi en 1998 et approuvé en 2002.

Le nouveau document SCA en date de Mars 2012, et dont le maître d'ouvrage est désormais la Communauté de Communes de la vallée de l'Ariège, a été mis à Enquête Publique du 18 Juin 2012 au 31 Juillet 2012 et approuvé le 1^{er} Octobre 2012.

Le document complet est joint et explique les nouveaux choix.

Par rapport au Zonage des assainissements du PLU 2005, 2 modifications sont apportées :

- 1 - Le quartier Rouge n'est plus desservi par l'Assainissement Collectif, la doctrine permettant un Assainissement Non Collectif regroupé, ce qui est envisagé pour ce quartier.

- 2 – Le périmètre desservi par l'Assainissement Collectif au Sud du plateau urbanisé est étendu. Un tracé différent des canalisations en creux de vallons, permettant de desservir davantage de constructions.

Ceci est également permis par l'abaissement du niveau du fil d'eau, afin de récupérer plus de sorties d'effluents, compte tenu des reliefs de vallons existants.